

RÉORIENTATION, ACCOMPAGNEMENT, EMPLOI

Trois pistes pour améliorer les parcours professionnels des étudiants

Comment accompagner les jeunes en situation de décrochage universitaire et faciliter leur insertion professionnelle ? Les expérimentations menées dans le cadre du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) éclairent trois dimensions d'une insertion réussie : la réorientation et l'accompagnement des décrocheurs, l'amélioration de la conciliation entre études et emploi ainsi que la préparation de la sortie d'études des diplômés.

Alexia Pretari, Frédéric Salin, Jean Bérard, pôle évaluation de la Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (MAFEJ).

En 2007, la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) a donné aux universités la mission d'insertion professionnelle des étudiants, symbolisée par la création des Bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP). Parallèlement, la notion de « décrochage universitaire » a fait son apparition dans le paysage institutionnel et politique, inspirée de la notion de décrochage scolaire, pour désigner les jeunes qui, inscrits à l'Université, ne suivent pas les cours, échouent aux examens ou ne les passent pas et abandonnent leur cursus initial. C'est dans ce contexte que les expérimentations soutenues par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) ont pris place, intervenant à différents moments des parcours des jeunes entrés à l'Université, pour limiter le décrochage et accompagner la sortie des diplômés et non-diplômés. Elles permettent de dessiner les contours de l'action menée par les acteurs de l'insertion professionnelle auprès des étudiants. Elles illustrent ainsi la transformation de l'Université, son public et ses protagonistes, face à une dégradation du marché de l'emploi dans un contexte plus général d'augmentation du nombre d'étudiants à l'Université jusqu'à la fin des années 1990 [1]. Ces expérimentations se sont concentrées sur trois dimensions de

l'insertion professionnelle des étudiants : la réorientation et l'accompagnement des décrocheurs, l'amélioration des conditions de travail des jeunes cumulant emploi et études, et la préparation de la sortie d'études des diplômés.

Accompagner les « décrocheurs » vers la reprise d'études ou vers l'emploi

En 2011, toutes filières confondues, 32,2 % des bacheliers, soit un peu plus de 183 000 individus, se sont inscrits à l'Université. Une part importante de ces étudiants sort de l'enseignement supérieur sans diplôme alors qu'il demeure aujourd'hui la meilleure protection contre le chômage [2].

Ces jeunes, qualifiés de « décrocheurs de l'Université », font l'objet d'une attention particulière depuis quelques années : les universités, en partenariat avec différents acteurs de l'insertion, mettent en place des dispositifs pour repérer les décrocheurs et leur proposer une alternative (réorientation, formation spécifique, etc.). L'université Paris Ouest Nanterre et la Mission locale de Nanterre ont, par exemple, expérimenté un « Parcours d'insertion intégré pour les jeunes étudiants décrocheurs », formation alternative proposée aux jeunes en situation

de décrochage. La mise en œuvre de ce dispositif a nécessité un travail de définition et d'identification du public visé sur la base de deux hypothèses : le décrochage résulterait d'un problème d'orientation des jeunes, et ceux-ci seraient par ailleurs en difficultés financières. Comme le montre l'évaluation menée par les sociologues Frédéric Rey et François Sarfati, « le dispositif a rencontré des obstacles pratiques pour trouver ses publics et les étudiants ciblés ont également eu des difficultés à trouver (repérer, identifier, comprendre) ce dispositif ».

Les expérimentations montrent les limites d'une approche du décrochage à l'Université calquée sur celle du décrochage scolaire : le modèle de l'érosion de l'assiduité de la scolarité n'est pas adapté et nombre de « décrocheurs » sont en réalité dans des phases d'attente et de transition dans leurs études, le « décrochage universitaire » recouvrant une diversité de situations [3] : pour certains, l'inscription à l'université est loin d'être leur premier choix et ils la quitteront pour d'autres filières ; d'autres ne commencent jamais réellement à être étudiants ; enfin, certains adoptent des comportements tactiques, orientant leurs études vers une préparation à

un concours ou vers un cycle visant une rapide insertion professionnelle. D'après François Sarfati, contrairement à une idée reçue, quitter l'Université sans avoir obtenu de diplôme résulte rarement d'un problème d'orientation dû à un manque d'informations. En effet, les projets de réorientation ou de reprise de formations universitaires portés par les universités ont rarement trouvé leur public. À l'inverse, se sont révélés plus pertinents les dispositifs s'adressant spécifiquement à des jeunes qui, tout en étudiant, recherchent un accompagnement vers des solutions d'insertion.

C'est le cas du programme développé par l'Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (AFIJ) ; 46 % des jeunes s'adressant à l'association pour entrer dans le dispositif considèrent que leur formation est en suspens, et 25 % qu'elle est achevée. L'expérimentation conduite porte sur un accompagnement renforcé vers l'emploi ou la reprise de formation comportant plusieurs modalités (contrat, parrainage, orientation vers les métiers en tension). Menée par les économistes Pierre Cahuc, Bruno Crépon, Florent Fremigacci et Philippe Zamora, l'évaluation

d'impact quantitative permet principalement de mettre en évidence un effet positif de l'accompagnement renforcé qui augmente l'accès à un emploi à temps plein notamment. C'est particulièrement le cas lorsque l'accompagnement prend une forme contractuelle et repose sur l'orientation vers des métiers de secteurs en tension.

Lever les contraintes financières des étudiants

Rester à l'université pour y obtenir un diplôme représente un coût pour les étudiants et le cumul entre emplois et études est de plus en plus fréquent (11 % des étudiants du supérieur en 1996 contre 22 % en 2010) [4]. Si la plupart de ces emplois sont liés à la formation (par le développement de l'apprentissage par exemple), un tiers d'entre eux est constitué d'emplois réguliers qui ont peu de liens avec les études.

L'effet de ce cumul emplois et études sur l'obtention du diplôme est ambivalent. L'expérience professionnelle peut être valorisée pour une insertion future et le revenu produit favorise le financement des études. Toutefois la médaille a un revers : le travail constitue pour l'étudiant une charge temporelle et psychologique qui nuit au bon suivi du cursus universitaire. Selon une étude de Magali Befly, Denis Fougère et Arnaud Maurel, « l'occupation d'un emploi régulier [plus de 16 heures par semaine] réduit significativement la probabilité de réussite à l'examen de fin d'année universitaire [5] ». L'expérience professionnelle peut même constituer un piège pour les étudiants des classes populaires [7].

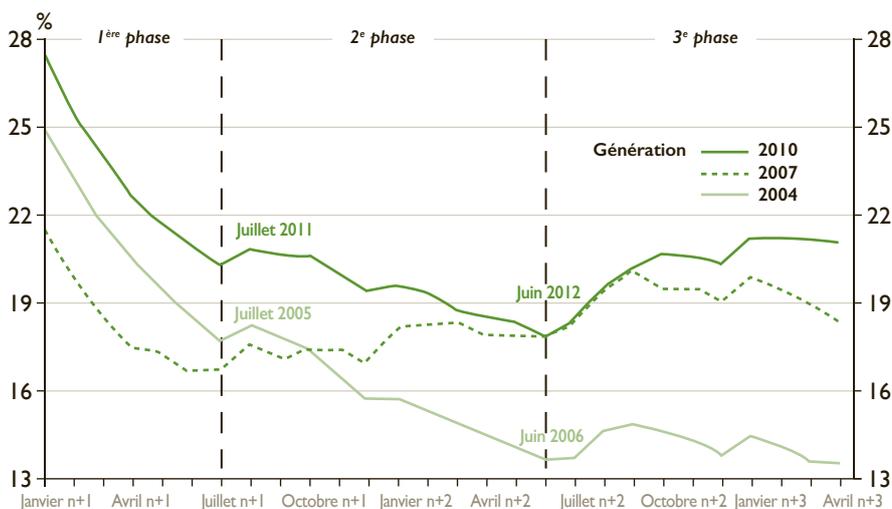
Confrontés à une augmentation du coût des études, qui inclut les frais d'inscription mais également les coûts indirects tels que le transport et le logement, et à des ressources familiales faibles, et souvent inscrits dans les filières les moins exigeantes en termes d'assiduité, ces étudiants sont particulièrement attirés vers le milieu professionnel dans lequel ils trouvent, de surcroît, une sociabilité plus forte qu'au sein de l'Université. Cet attrait incite un certain nombre d'entre eux à arrêter leurs études trop tôt, situation sous-optimale pour leur futur professionnel.

Existe-t-il cependant des emplois pour étudiants qui ne soient pas préjudiciables à leurs études ? Une expérimentation a consisté à étendre les compétences du

CHIFFRES-CLÉS

Le chômage des diplômés : une insertion en trois phases heurtée par la crise

Taux de chômage au cours des trois premières années de vie active



Note de lecture : l'enquête Génération du Céreq est menée tous les trois ans auprès des jeunes sortis du système éducatif la même année quel que soit le niveau atteint ou le domaine de formation. Ces enquêtes permettent de mesurer l'insertion professionnelle d'une même génération sur plusieurs années. En savoir plus sur www.cereq.fr.

Source : Enquête 2013 auprès de la Génération 2010. Le fossé se creuse entre niveaux de diplôme. Bref, du Céreq, mars 2014.

Accompagnement vers l'emploi des jeunes diplômés et effets d'éviction

Bruno Crépon, Esther Duflou, Marc Gurgand, Roland Rathelot et Philippe Zamora ont mis en évidence l'impact positif d'un dispositif d'accompagnement vers l'emploi des jeunes diplômés par des opérateurs privés de placement. Les économistes soulignent cependant que l'amélioration de la situation de certains individus sur un marché donné produit, en situation de rareté des offres d'emploi, une détérioration de la situation des individus non participants, gonflant ainsi artificiellement l'effet du programme. Il convient donc de prendre en compte cet effet d'éviction en essayant d'analyser l'éventuel impact négatif des programmes expérimentés sur les non-bénéficiaires.

Source : Crépon B., Duflou E., Gurgand M., Rathelot R., Zamora P., "Do labor market policies have displacement effects? Evidence from a clustered randomized experiment", Working Paper 18597, NBER, December 2012.

BAIP de l'université du Maine en proposant aux bénéficiaires des emplois salariés aux horaires compatibles avec l'emploi du temps universitaire. Selon les économistes Émilie Arnoult, Yannick L'Horty, Pascale Petit et Jekaterina Dmitrijeva, cet élargissement de l'espace des choix des étudiants a significativement augmenté leur accès à l'emploi (65 % contre 54 % des étudiants dans le groupe témoin) sans pour autant affecter leur réussite à l'université. Ainsi, il semble qu'un bon emploi étudiant ne réside pas tant dans la complémentarité thématique du travail et du champ d'étude mais plutôt dans l'adéquation temporelle de l'emploi et de la vie universitaire.

De tels résultats sont encourageants mais laissent ouverte, de manière plus générale, la question du mode de financement des étudiants le plus adéquat pour conjuguer sécurité financière et obtention du diplôme. Les bourses sur critères sociaux constituent à ce titre une solution alternative à l'emploi (elles concernaient, en 2011, 36 % des étudiants) et améliorent significativement l'accès des bénéficiaires à l'enseignement supérieur ainsi que leur réussite académique [8].

Préparer et accompagner la sortie des diplômés

Si l'obtention d'un diplôme améliore significativement la situation des jeunes sur le marché du travail, le chômage des diplômés existe (10,3 % parmi les 15-29 ans en 2012 pour les détenteurs d'un diplôme d'au moins Bac + 2 [6]). Tous les diplômés ne s'insèrent pas de la même manière sur le marché de l'emploi en fonction des différentes spécialités et selon l'origine sociale, le sexe et le bassin d'emploi [9]. Les résultats de l'expérimentation du Revenu contractualisé d'autonomie pour jeunes diplômés (RCA-JD) donnent à voir cette disparité des conditions d'insertion. Elle consiste à octroyer un revenu mensuel aux moins de 25 ans détenteurs d'au moins une licence et inscrits à Pôle Emploi depuis plus de 6 mois, ainsi qu'un accompagnement spécifique à la recherche d'emploi. Les bénéficiaires du programme, en difficulté d'insertion professionnelle, provenaient en effet majoritairement des filières Lettres-langues-arts-sciences humaines et sociales et Droit-économie-gestion-sciences politiques. Pour autant, l'évaluation, réalisée par

l'économiste Isabelle Borras, souligne ainsi que le dispositif a «manqué une partie de sa cible» en raison de conditions d'accès très restrictives, limitant la cible potentielle aux jeunes diplômés de filières désavantagées ayant néanmoins un cursus jusque-là sans faute.

Face à ces difficultés d'insertion, l'Université et les différents acteurs de l'insertion professionnelle collaborent pour préparer et accompagner la sortie des jeunes diplômés en imaginant des outils qui développent par exemple le réseau professionnel des anciens étudiants. Dans le cadre d'une recherche d'emploi, le capital social [10] peut en effet jouer un rôle déterminant, le réseau permettant d'obtenir des informations sur les conditions de travail, les opportunités professionnelles, les personnes à contacter, les attitudes et les démarches à accomplir pour intégrer le monde du travail. Le projet initié par l'association Frateli visait à fournir un ensemble de services (parrainages individuels, ateliers de coaching collectifs et mise en réseau d'étudiants) pour aider des étudiants boursiers en Master 2 à mieux s'insérer professionnellement. Le dispositif, évalué par Luc Behagel, Julien Grenet, Elise Pesonel et Roland Rathelot, n'a pas produit d'effet significatif «sur la probabilité d'être en emploi ou sur la qualité de l'emploi trouvé (contrat, revenus d'activité) ; ni après un an, ni après deux ans». Les évaluateurs suggèrent plusieurs pistes d'explications. Tout d'abord, les rencontres occasionnelles avec des parrains dont le profil n'était pas toujours adapté à la formation des étudiants n'auraient ainsi pas abouti à la formation d'un capital social mobilisable. Deux caractéristiques seraient

essentielles à la réussite de ce type de dispositif : l'appariement fin entre parrain et parrainé, et la possibilité de contact permanent, adapté au caractère aléatoire des opportunités professionnelles. Enfin, il est possible que les difficultés d'insertion de la population ciblée (40 % des jeunes participants à Frateli n'ont toujours pas d'emploi deux ans après leur entrée dans le programme) soient moins dues à la méthodologie de recherche d'emploi, au temps nécessaire de recherche ou à la faiblesse de capital social des jeunes diplômés, qu'à la «faiblesse de la demande de travail des entreprises» sur laquelle «il faudrait alors intervenir».

La volonté de promouvoir la préparation et l'accompagnement des diplômés à l'entrée sur le marché du travail entraîne une transformation de l'institution universitaire par l'intégration de dispositifs consacrés à cet objectif et par l'évolution de la culture institutionnelle, ce qui ne se produit pas sans conflits. L'expérimentation «Suivi de l'emploi des jeunes diplômés» proposait aux étudiants de Paris 3 un accompagnement vers le premier emploi en prolongeant le lien entre les diplômés et leur université à l'issue de leur cursus, à travers la création d'un dispositif dédié au sein de l'institution. Plus précisément, ont été mis en place un réseau d'anciens diplômés, un accompagnement individualisé vers l'emploi (coaching) par des professionnels de l'insertion ainsi qu'une formation des enseignants au portefeuille de compétences. Un résultat important de l'évaluation de ce projet, effectuée par Marie Dumollard, Jean-Pierre Halter et Angélica Trindade-Chadeau, a été la confrontation difficile du nouveau dispositif et des personnels

REPÈRES

Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ)

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), créé en 2009, est un laboratoire de politiques publiques finançant des actions innovantes en faveur des jeunes, mises en œuvre à une échelle limitée et évaluées de manière indépendante. Cette synthèse repose sur l'analyse de 18 évaluations d'expérimentations portant sur la question de l'insertion professionnelle des étudiants et soutenues dans le cadre du FEJ. Les rapports d'évaluation, remis entre janvier 2011 et février 2014, sont en ligne sur le site du FEJ : www.experimentation.jeunes.gouv.fr. Certaines expérimentations ont été publiées dans un ouvrage paru à La Documentation française : *De l'éducation à l'insertion : dix résultats du Fonds d'expérimentation jeunesse*.

associés au complexe institutionnel composé des professionnels de l'insertion (BAIP au sein de l'université, Pôle Emploi à l'extérieur par exemple) et du monde universitaire, très partagé sur la question des liens à entretenir avec le monde professionnel. En effet, le rapprochement du monde universitaire et du monde professionnel suscite la crainte d'une dérive vers une logique « adéquatniste » [1], c'est-à-dire l'étroite subordination de

l'espace des formations à l'offre et à la structure des emplois. S'ajoute à cela, selon les évaluateurs, une opposition d'ordre pratique « fondée sur l'absence d'efficacité d'un système trop centralisé qui ne prendrait pas en compte la diversité des filières de formation et les modes d'insertion spécifiques (par exemple par la préparation au concours de la fonction publique ou de l'éducation) ». Le risque pour certains est enfin de remettre en cause ce qui

constitue selon eux le cœur des missions des enseignants universitaires : la transmission de savoirs universitaires. Ainsi, si les difficultés d'insertion des jeunes diplômés impliquent une transformation de l'Université, cette dynamique ne va pas sans soulever des questions sur l'autonomie de l'institution universitaire, sa finalité et les cultures professionnelles qui la composent.

Les expérimentations montrent ainsi que l'accompagnement des étudiants vers l'emploi peut avoir lieu à tout moment du parcours universitaire, rendant floue la frontière entre étudiants et jeunes en insertion. En dépit d'une transformation de l'institution universitaire qui rend possible la mise en œuvre de cet accompagnement (et ne se fait pas sans heurts), les expérimentations sont confrontées à la détérioration du marché de l'emploi qui diminue l'efficacité d'une amélioration de l'appariement entre offre et demande d'emploi pour les jeunes diplômés.

SOURCES - BIBLIOGRAPHIE

- [1] *Repères et références statistiques*, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ministère de l'éducation nationale, « Les étudiants », édition 2013.
- [2] « Formations et Emploi », *France, portrait social*, INSEE, coll. « Insee Références », 2013. *Enquête Génération*, Céreq, édition 2004.
- [3] Sarfati F., « Peut-on décrocher de l'université ? Retour sur la construction d'un problème social », *Agora débats/jeunesses*, n°63, 2013/1.
- [4] « Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi », INSEE, *Première*, juillet 2008 ; *Enquête « Conditions de vie »*, Observatoire national de la vie étudiante (OVE), 2010.
- [5] « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires », *Économie et Statistique*, n°422, 2009.
- [6] Vidalenc J., *Enquête « Emploi en continu »*, INSEE, 2012.
- [7] [1] Beaud S., Convert B., « 30 % de "boursiers" en grande école... et après ? », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2010.
- [8] Fack G. et Grenet J., "Improving College Access and Success for Low-Income Students: Evidence from a Large Need-based Grant Program", September 2013.
- [9] Delès R., « Le niveau du diplôme est-il toujours une garantie ? » *Agora débats/jeunesses*, n°65, 2013/3.
- [10] Bourdieu P., « Le capital social, notes provisoires », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°31, 1980.

AUTRES RÉFÉRENCES

- Arnoult E., Dmitrijeva J., L'Horty Y., Petit P., *Améliorer la Qualité des Emplois Exercés par les Étudiants (AQ3E)*, rapport final d'évaluation, API 336, 2013.
- Behagel L., Grenet J., Pesonel E., Rathelot R., *Évaluation d'un programme visant à améliorer l'insertion professionnelle des étudiants boursiers inscrits en Master 2*, rapport final d'évaluation, API 440, 2014.
- Borras I., *Expérimentation du revenu contractualisé d'autonomie pour les jeunes diplômés (RCA-JD)*, rapport final d'évaluation, 2013.
- Cahuc P., Crépon B., Fremigacci F., Zamora P., *Rebond : programme d'accompagnement des étudiants décrocheurs de l'enseignement supérieur*, rapport final d'évaluation, API 317, 2012.
- Dumollard M., Halter J., Trindade-Chadeau A., *Suivi de l'emploi des jeunes diplômés*, rapport final d'évaluation, API 281, 2013.
- Rey F., Sarfati F., *Parcours d'insertion intégré pour les jeunes étudiants « décrocheurs »*, rapport final d'évaluation, API 215, 2012.

Jeunesses : études et synthèses figure dès sa parution sur le site internet de l'INJEP : www.injep.fr (rubrique « publications »)



BULLETIN D'ABONNEMENT À "JEUNESSES : ÉTUDES ET SYNTHÈSES"

À retourner à INJEP, 95 av. de France 75650 Paris Cedex 13. Mission valorisation et diffusion.

5 numéros : 20 euros 10 numéros : 40 euros

Ci-joint un règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'INJEP

Nom : _____ Raison sociale : _____

Activité : _____ Adresse : _____

Courriel : _____ Tél. : _____

Souhaitez-vous recevoir des informations (newsletters, communiqués) de l'INJEP par courrier électronique ?

Oui Non

Signature :

Directeur de la publication :

Olivier Toche

Conseillères scientifiques :

Marie Dumollard, Francine Labadie

Rédacteur en chef :

Roch Sonnet

Rédacteurs du numéro :

Alexia Pretari, Frédéric Salin

et Jean Bérard

Correction :

Sabrina Bendersky

Mise en page :

Catherine Hossard

Impression :

Centr'imprim – Issoudun

ISSN : 21 12-3985



Bulletin
d'études et de
synthèses de
l'Observatoire
de la jeunesse